



République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Rodez
Commune de GABRIAC - 12

Procès verbal

Le mercredi 09 juillet 2025 à 20 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 03 juillet 2025, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Nicolas BESSIERE, Maire.

Secrétaire de la séance : Madame Marjolaine CLAMENS

Présents : Monsieur Nicolas BESSIERE, Madame Sylvette CUDEVILLE, Monsieur Bertrand BAYLES, Monsieur Didier BELIERES, Monsieur Alexandre ROUMIGUIER, Monsieur Antony MIQUEL, Madame Martine ROGUET, Monsieur Laurent GABEN, Monsieur Hervé BESSIERE, Madame Guylaine COURTIAL, Madame Marjolaine CLAMENS

Représentés :

Absents et excusés : Madame Julie BOUCAYS, Monsieur Arnaud CORMOULS, Monsieur Tanguy DECOOL, Monsieur Vincent IEFFA

Ordre du jour :

1/ Approbation du compte rendu de la Réunion du 5 juin 2025

2/ Délibération : Adressage : noms de rues et places complémentaires

et point sur la pose des panneaux et plaques

3/ Organisation Inauguration des Travaux de CEYRAC le 29 août à 19 h

4/ Éclairage Public : Avancée de la mise aux normes et remplacement de points défectueux

5/ Validation de travaux électriques. (Tableau électrique du calvaire, spots église et Monument aux morts)

6/ Point travaux Voirie en cours et à venir.

7/ Point installations campanaires

8 / Recensement : Désignation du Coordonnateur

9/ DIVERS :

1/ Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 5 juin est approuvé par le conseil municipal .

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il n'y aura pas de réunion du conseil en août et qu'il sera absent du 6 au 14 août.

L'ordre du jour de la présente réunion reprend uniquement des points d'informations.

Les travaux dans la salle de réunion sont terminés. Reste à réorienter le rétroprojecteur.

2/ Adressage

Monsieur le Maire ne propose pas de complément de délibération pour l'adressage du fait que l'espace à l'entrée de Ceyrac et le parking attenant ne porteront pas de numéro .

Point sur la pose des panneaux et plaques :

L'équipe de Signaux Girod n'a pas respecté le code de la route pour la plupart des panneaux placés. Monsieur le Maire a convoqué le chef des travaux qui est venu sur place constater . L'équipe doit revenir pour rectifier ces dysfonctionnements.

3/ Point sur l'organisation des travaux de Ceyrac :

Pour l'inauguration des travaux de Ceyrac le 29 août, il propose de rendre hommage aux personnes qui ont permis la réalisation des espaces à l'entrée de Ceyrac avec la pose de plaques :

- l'espace à l'entrée de Ceyrac: Aire de loisirs Simone ANDRIEU
- le parking attenant : Parking Paul GRIFFOUL.

Déroulé de la soirée :

19 h : accueil

19h15 visite du coeur du village

19 h 45 : RDV dévoilement des plaques

20h : Discours

En cas de mauvais temps la possibilité de se réunir dans le garage du Presbytère est envisagée. Sachant que le locataire quitte l'appartement début septembre, la location du garage les derniers 15 jours d'août lui seront défalqués .

Les cartons d'invitation seront envoyés dans les prochains jours.

Un contrat de distribution avec la Poste est signé. il en coûtera : 68.48 €

4/ Point sur l'éclairage public

Avec la mise aux normes des 31 lampes du parc éclairage public de GABRIAC, ce dernier est à présent réparé 48 heures.

Monsieur le Maire rappelle cette dépense a été prévue au Budget selon le plan de financement suivant:

coût : 23 043,00 € T.T.C

subvention du SIEDA : 10 850,00 €

reste à charge : 12 193,40 €

Monsieur le Maire indique qu'il a signé le devis d' Eiffage pour la réparation du lampadaire cassé à Linsou.

Il en coûtera : 660.83 €

5/ Travaux électriques :

Monument aux morts:

Remplacement d'un des spots étanches : 1055,00 € H.T.

Eglise:

Remplacement d'un spot : 350,00 €

Calvaire:

Remplacement de l'ancien tableau électrique à fusibles par un disjoncteur : 105.00 € H.T.

Monsieur le Maire a demandé à Monsieur JULIEN Électricien de trouver un système moins onéreux pour les spots du monument.

Monsieur le Maire rappelle que le calvaire est éclairé uniquement le weekend et jours fériés, le programmeur en place est souvent dérégulé par des personnes indécates. Il demande au conseil municipal de signaler tout éventuel dysfonctionnement.

6/ Point sur le travaux de Voirie:

le caniveau de l'impasse du calvaire est terminé

le pluvial de la petite rue à Gabriac sera réalisé en septembre

PATA intercommunal

les travaux du PATA intercommunaux seront réalisés en septembre comme chaque année.

Monsieur le Maire rappelle l'utilité de ces travaux qui permettent de maintenir nos routes en bon état. Tout éventuel nid de poule est à signaler d'ici septembre.

Sont signalées des portions dégradées :

- à Magrin au dessus du bâtiment agricole
- à Ceyrac derrière chez TABART

Pour information, la communauté de communes refait actuellement la route de Marty.

Avec les grosses chaleurs, sur les routes en bicouche, le goudron fond par endroits , un nouveau procédé permet d'atténuer ce phénomène : le lait de chaux.

7/ Travaux sur les installations campanaires:

L'Entreprise BROUILLET est venue changer l'horloge de GABRIAC.

Il leur a été également signalé un dysfonctionnement au niveau du nouveau jouc placé au calvaire.

La création d'une trappe sur le toit du calvaire pour un accès direct au clocheton va être étudiée.

Monsieur le Maire a demandé à L'entreprise BROUILLET de rectifier le jouc.

8/ Recensement

Le recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 15 février 2026.

Pour 569 habitants, il y aura lieu de nommer deux agents recenseurs .

Monsieur le Maire indique qu'il va nommer Madame HEBANT Fabienne en tant que coordonnateur et Madame COSTES Marie-Pierre en tant que coordonnateur adjoint.

Madame Cudeville a sollicité deux personnes de la commune. Mesdames MOURGUES Bernadette et BOUTON Magali ont accepté cette mission qui constitue un travail essentiellement du soir.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de prendre les arrêtés correspondants.

9/ DIVERS

Subventions accordées :

Dotation de l'Etat (DETR) pour la fontaine de Boulhou et le lavoir de Ceyrac : 7238,38 €.

Dotation du Département pour le lavoir de Ceyrac: 4085 €

Le dossier envoyé à la Région est en cours.

A ce jour, pour ces deux opérations: Total travaux : 28 953,50

Total aides: 17 490,38

Reste à charge : 11 463,12

Sécurisation sur les Départementales 28 et 988

Avec le soutien du Conseiller Départemental Jean Luc CALMELLY, Monsieur le Maire a convié Stéphane ROQUES Responsable Aveyron Mobilités au sein du Département à une visite sur place afin de mieux cerner les points de circulation les plus dangereux relevés sur la commune.

Il est envisagé la création :

- d' un champ de vue à l'embranchement de Combres afin de quitter en toute sécurité le CD 28.

Ce point dangereux a été relayé par Monsieur ROUMIGUIER Conseiller Municipal.

- d'un rond point franchissable au carrefour du cd 28 et 988 dans le village de GABRIAC;

Le conseil Municipal est entièrement favorable au lancement d'une étude pour chacun des problèmes de sécurité récurrents évoqués ci dessus. Aveyron ingénierie proposant ce genre de mission, un mail leur sera adressé.

Jeux Bois:

Les jeux commandés pour le jardin de la Mairie et l'espace crée à Ceyrac sont en cours d'installation.

La table de pique nique de Combrès est en commande.

Passage du Rallye des rives d'Olt sur la commune:

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a été sollicité par l'Ecurie Vallée d'Olt qui organise un rallye les 14 et 15 février 2026 sur les communes d' ESPALION, BOZOULS LASSOUTS , BESSUEJOULS et GABRIAC.

Une spéciale de 8,960 km sera organisée sur la route de Combrès via Roquelaure en passant par Magrin et Lemensac.

C e parcours s'effectuera de nuit , la route serait fermée entre 16 h 30 et 20 h 30.

Il y est prévu une centaine d'équipages .

Ce Rallye nommé " Le Rallye des Rives d'OLT " est homologué par la Fédération Française du Sport Automobile et la Ligue Sport automobile d'Occitanie Pyrénées.

Monsieur le Maire précise que la sécurité est entièrement assurée par les organisateurs.

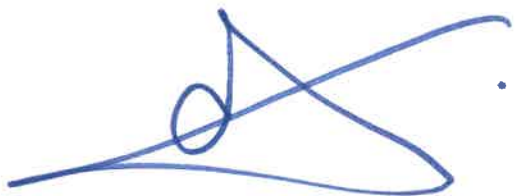
Lors des épreuves de reconnaissances, les équipages doivent respecter le code de la route.

Le conseil municipal ne s'oppose pas à la réalisation de cette manifestation.

La séance est levée à 22 h 20.

Monsieur Nicolas BESSIERE.
Président de séance

Madame Marjolaine CLAMENS
Secrétaire de séance

A stylized blue ink signature, likely of Monsieur Nicolas BESSIERE, consisting of a large loop and a horizontal stroke.A blue ink signature, likely of Madame Marjolaine CLAMENS, written in a cursive style.

